# Élections législatives des 12 et 19 juin 2022 NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



**Enzo GIUSTI** candidat

Mireille DAMIANO suppléante

#### UN AUTRE MONDE EST TOUJOURS POSSIBLE!

Grâce à vous, nous sommes présents au second tour : merci pour votre mobilisation. Si vous votez dimanche, nous pouvons l'emporter.

Dimanche, notre victoire peut tout changer. La Nouvelle Union populaire écologique et sociale (NUPES) rassemble les insoumis, les écologistes, les socialistes, les communistes autour d'un programme de gouvernement. Il contient par exemple la retraite à 60 ans, l'augmentation des salaires, la reconstruction de l'école et de l'hôpital, la fin des pesticides et le respect de la planète.

Dimanche, notre victoire peut éviter à notre peuple cinq ans de plus de maltraitance sociale et d'inaction écologique. Nous pouvons empêcher Macron de faire la retraite à 65 ans, le travail forcé pour les bénéficiaires du RSA et la casse de l'école publique.

Dimanche, notre victoire est possible. Jean-Luc Mélenchon peut devenir Premier ministre et appliquer notre programme. Nous y sommes prêts.

Ne restez pas chez vous : c'est le moment d'aller voter ! Enzo GIUSTI















Les 12 et 19 juin, **otez pour** 

En votant pour les candidats de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale, vous élirez une majorité qui appliquera un programme ambitieux, complet et financé pour répondre aux besoins sociaux et écologiques.

### Gagner plus pour vivre mieux

- Bloquer et baisser les prix des produits de première nécessité
- Porter immédiatement le SMIC à 1 500 euros net par mois
- Augmenter les pensions de retraite à 1 500 euros minimum par mois pour une carrière complète et 1063 euros pour le minimum vieillesse
- Déconjugaliser et revaloriser l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au niveau du SMIC
- Instaurer la gratuité des quantités d'eau et d'électricité indispensables à la vie digne et aller vers la gratuité de la cantine scolaire

## Une économie au service du peuple et de la planète

- Réhausser les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une baisse de 65 % des émissions à horizon 2030 (au lieu de 40 % actuellement)
- Passer à une agriculture écologique et paysanne, accompagner la sortie de l'élevage intensif, en finir avec la maltraitance animale et les pesticides
- Créer au moins un million d'emplois grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale
- Investir massivement dans les énergies renouvelables et la rénovation totale d'au moins 700 000 logements par an
- Rendre progressif l'impôt sur les sociétés pour favoriser les TPE-PME
- Requalifier les travailleurs des plateformes numériques en contrat de travail salarié

### Le Progrès social et humain

- Rétablir la retraite à 60 ans à taux plein avec 40 annuités de cotisation, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles
- Créer la garantie d'autonomie : dès 18 ans, plus personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté, soit 1 063 euros par mois
- Rembourser tous les soins prescrits à 100 %
- Recruter et revaloriser 100 000 soignants pour l'hôpital public et 240 000 personnels pour les EHPAD, lutter contre les déserts médicaux
- Passer à la 6° République pour une véritable démocratie (RIC, proportionnelle) et des droits nouveaux, comme le droit de mourir dans la dignité
- Dédier 1 % du PIB à la culture pour soutenir les artistes et les créateurs
- Reconstruire l'école publique laïque et gratuite: réduire le nombre d'élèves par classe, objectif zéro décrocheur, recruter, revaloriser et former les personnels

### La justice fiscale

- Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)
- Mettre en place l'impôt universel pour les multinationales qui font du profit en France
- Instaurer un héritage maximal à 12 millions d'euros
- Rendre l'impôt sur le revenu plus juste et progressif avec 14 tranches au lieu de 5



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de notre coalition www.nupes-2022.fr

Pour une majorité populaire à l'Assemblée nationale, votez pour les candidats de la